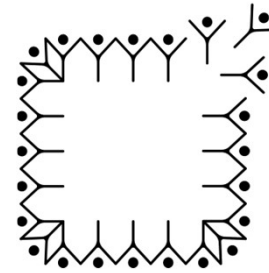


Préparation
Oopérationnelle
À l'**E**mploi
Individuelle
en nombre

Français **L**angue
Étrangère



**Centre de
Formation**

ASSOCIATION **Contact et Promotion**



Objectif général

Combler l'écart entre les compétences détenues et celles que requièrent les postes visés



Jusqu'à 600 heures

360h en centre de formation

6 modules de 60h

240h en entreprise



Indemnisation France Travail

De 18 à 25 ans inclus : 561,68€
net/mois

Plus de 26 ans : 769,49€
net/mois



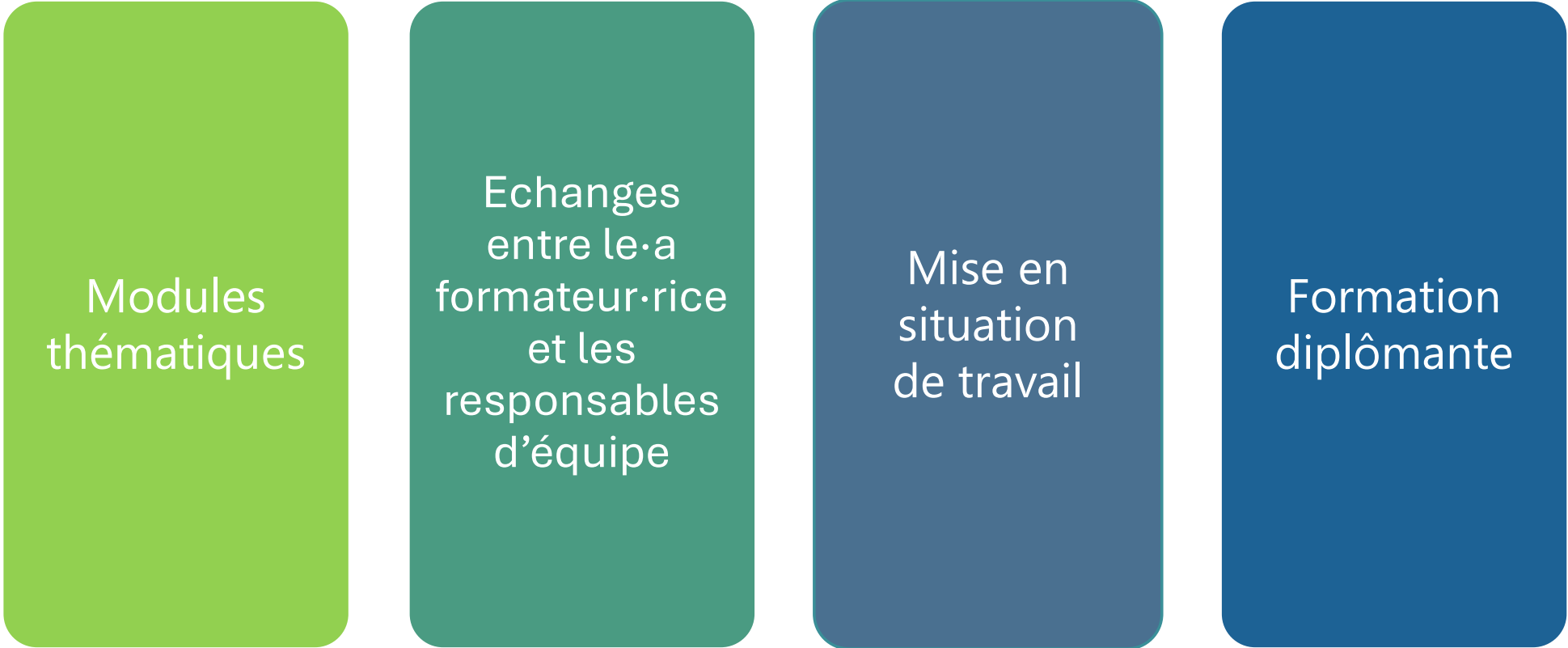
En groupe ou en individuel

Passage du DELF en fin de parcours

Objectifs opérationnels

Adaptables selon le niveau de la personne ou des personnes, mais aussi en fonction du poste visé.

- Acquérir des compétences linguistiques et techniques liées à un poste de travail.
- Échanger avec ses interlocuteur-rices dans le cadre de son activité professionnelle.
- Connaître et utiliser différents outils, matériels et supports utilisés en situation professionnelle.
- Se préparer aux épreuves pratiques du DELF.



Modules
thématiques

Echanges
entre le·a
formateur·rice
et les
responsables
d'équipe

Mise en
situation
de travail

Formation
diplômante

Emploi du temps adapté

3 semaines en centre de formation

- Contenus de niveau A1 à B2 (CECRL), selon profil
- Thèmes en lien avec l'emploi et les postes de travail
- Travail sur les 4 compétences
- Evaluation continue des acquis
- Préparation au DELF

1 semaine de stage en entreprise

- Emploi du temps lié au poste de travail
- Visite possible du formateur ou de la formatrice
- Projets pédagogiques individualisés

Avantages du dispositif

- En amont de l'entrée en poste pour une **meilleure intégration** dans l'entreprise
- Un nombre d'heures d'apprentissage de la langue **important**
- Une préparation **adaptée** aux postes visés
- Pour l'apprenant-e : **un emploi à la clé, un diplôme de langue** pour une meilleure insertion socioprofessionnelle.

Les entreprises participent au financement selon leur taille et/ou le montant de la POEI :

Nombre de salariés	Coût pédagogique	Part du co-investissement
≥ 250 (maille SIREN)	Quel qu'il soit	30 % du coût pédagogique
Entre 10 et 249	> 3000 euros	50% pour la part dépassant les 3000 euros *
	≤ 3000 euros	Possibilité de co-investissement
≤ 9	Quel qu'il soit	Pas de co investissement obligatoire

* exemple : coût pédagogique de 5000 euros TTC => Co investissement de la moitié de 2000 euros (5000 - 3000)